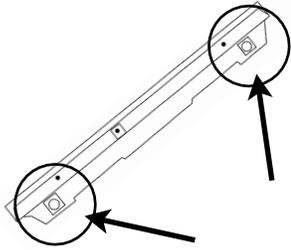
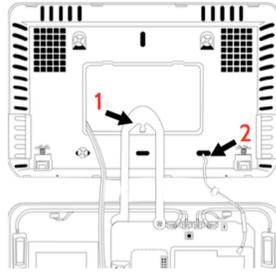


1

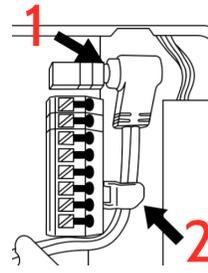
## FIXATION MURALE



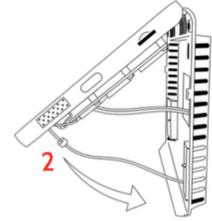
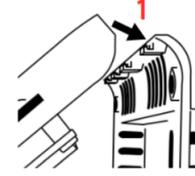
Appuyer sur les boutons situés sur la partie inférieure pour libérer la plaque arrière de la face du panneau



Fixer la plaque arrière sur le mur, puis boucler la sangle sur le crochet du serre-câble (1). Faire passer l'antenne à travers le trou (2)

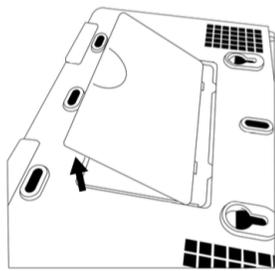


Brancher le bloc d'alimentation (1) et puis attacher le fil à la pince de retenue (2)

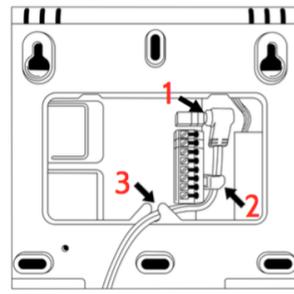


Placer le panneau sur le dessus de la plaque arrière (1) et la charnière vers le bas jusqu'à ce qu'elle s'enclenche. Prendre soin d'acheminer l'antenne dans le mur (2)

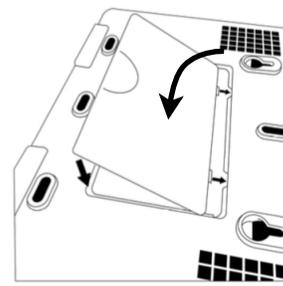
## MONTAGE FACULTATIF : SUPPORT DE TABLE (INCLUS DANS LA BOÎTE)



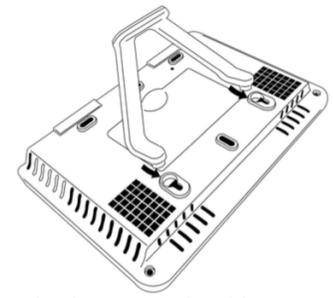
Retirer le couvercle arrière.



Brancher le bloc d'alimentation (1) et puis attacher le fil à la pince de retenue (2) puis dans le crochet du serre-câble (3).

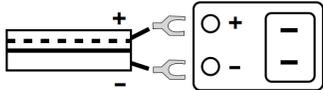


Remplacer le couvercle arrière.



Relier le support de table aux trous de la partie supérieure arrière.

2



Raccordement du bloc d'alimentation  
**ATTENTION! SEULEMENT utiliser le bloc d'alimentation 5.5V**

3



Appuyer et maintenir enfoncé le bouton de mise en marche sur le côté droit du panneau pendant 3 secondes pour la mise en marche

4



CRÉER UN COMPTE



ESSAYEZ L'APPLICATION MOBILE TECH

5

## PARAMÈTRES D'ACCÈS AVANCÉS



Balayer vers le bas pour accéder au plateau des Paramètres



Paramètres



Avancé (par défaut, le mot de passe est 1111)

6

## EFFECTUER UN TEST DE CELLULAIRE



Tests de système



Test de cellulaire

7

## SE CONNECTER AU RÉSEAU WI-FI



Wi-Fi

## SÉLECTIONNER UN RÉSEAU

10

## AJOUTER LES SONDÉS DE SÉCURITÉ



Capteurs de sécurité



Capteur d'apprentissage automatique



Capteur de déclenchement ou d'altération



Personnaliser comme vous le souhaitez



Appuyer sur «Ajouter nouveau»

\*Si le couplage d'appareils est effectué avec chiffrement, veuillez à sélectionner « S-Line » comme la « source » des signaux

8

## VÉRIFIER LES MISES À JOUR



Mise à niveau du logiciel

## MISE À NIVEAU EN UTILISANT LE RÉSEAU

Vérifier les mises à jour

11

## AJOUTER LES DISPOSITIFS Z-WAVE



Dispositifs Z-Wave



Ajouter un dispositif



Appuyer sur «Jumeler» (à la fois sur le panneau et le dispositif, au besoin)



Personnaliser comme vous le souhaitez



Appuyer sur «Ajouter nouveau»

9

## INSTALLER LES DISPOSITIFS



Installation



Dispositifs

La signalisation de sécurité et d'alarme incendie résidentielle d'équipement de sécurité, norme UL. Conforme aux normes ANSI/UL. Conforme aux normes ANSI/UL S985 1023, et 1635 Homologué ULC Sub. C1023 et ULC Std. S545 Document No : IQP2-QG-12-16 Date rév. : 2016-12-08



## QOLSYS, INC. CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES MODALITÉS SUIVANTES AVANT D'INSTALLER OU D'UTILISER LE LOGICIEL INTÉGRÉ À OU UTILISÉ AVEC LE MATÉRIEL FOURNI PAR QOLSYS (« PRODUITS QOLSYS ») ET TOUS LES AUTRES LOGICIELS ET DOCUMENTATION FOURNIE PAR QOLSYS AVEC OU POUR UNE UTILISATION AVEC LES PRODUITS QOLSYS CI-INCLUS (COLLECTIVEMENT, LE « LOGICIEL »). LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (« CONTRAT ») RÉGISSENT L'UTILISATION DU LOGICIEL FOURNI PAR QOLSYS, INC. (« QOLSYS »).

Qolsys est disposé à vous accorder la licence du logiciel à la condition que vous acceptiez toutes les modalités contenues dans ce Contrat. Si vous installez ou utilisez le logiciel, alors vous avez indiqué que vous compreniez ce contrat et acceptez toutes ses modalités. Si vous acceptez les modalités de ce Contrat au nom d'une société ou une autre entité juridique, vous représentez et garantissez que vous avez le pouvoir de lier la société ou autre entité juridique de l'acceptation de ce contrat et, en pareil cas, « VOUS » et « VOTRE » feront référence à cette société ou une autre entité juridique. Si vous n'acceptez pas les modalités de ce Contrat, alors Qolsys n'est pas disposé à vous accorder la licence du logiciel, et vous n'êtes pas autorisé à utiliser le logiciel.

1. Octroi de licence. Sous réserve de votre conformité aux conditions générales du présent Contrat, Qolsys vous accorde une licence non exclusive, non transférable et non cessible en vue de l'utilisation du Logiciel, uniquement en tant que logiciel intégré ou préinstallé sur les Produits Qolsys et uniquement pour votre usage personnel non commercial. Qolsys se réserve tous les droits sur le Logiciel qui ne vous sont pas expressément accordés dans le présent Contrat.
2. Restrictions. Sauf si cela est expressément spécifié dans le présent Contrat, vous ne pouvez pas : (A) copier, modifier (y compris mais sans s'y limiter l'ajout de nouvelles fonctionnalités ou autrement faire des adaptations qui modifient le fonctionnement du logiciel), ou créer des travaux dérivés du Logiciel; (b) transférer, sous-licencier, louer, prêter, louer ou autrement distribuer le Logiciel à un tiers; ou (c) n'utiliser le logiciel d'une manière non autorisée par les modalités de ce Contrat. Vous reconnaissez et acceptez que des parties du Logiciel, y compris mais sans s'y limiter au code source et la conception et la structure spécifique des modules ou programmes individuels, constituent ou contiennent des secrets commerciaux de Qolsys et ses concédants de licence. En conséquence, vous vous engagez à ne pas désassembler, décompiler ou rétrocompiler le Logiciel, en totalité ou en partie, ou de permettre ou d'autoriser un tiers à le faire, sauf dans la mesure où ces activités sont expressément permises par la réglementation applicable nonobstant la présente interdiction.
3. Propriété. La copie du Logiciel est sous licence et non vendue. Vous êtes propriétaire du Produit Qolsys dans lequel le Logiciel est intégré, mais Qolsys et ses concédants de licence conservent la propriété de la copie du Logiciel lui-même, y compris tous les droits de propriété intellectuelle y afférents. Le logiciel est protégé par la loi des droits d'auteur des États-Unis et les traités internationaux. Vous ne pourrez pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit le droit d'auteur, les marques de commerce et autres avis de droits de propriété ou des marquages figurant sur le logiciel vous étant livré.
4. Maintenance, soutien et mises à jour. Qolsys n'a aucune obligation de maintenir, de soutenir ou de mettre à jour le logiciel en aucune façon, ou de fournir des mises à jour ou corrections d'erreurs. Toutefois, si les corrections de bogues, versions de maintenance ou mises à jour vous sont fournies par Qolsys, ses concessionnaires ou un tiers, de telles corrections, mises à jour et nouvelles versions sont et doivent être considérées comme des « logiciels », et seront assujetties aux modalités de la présente entente, à moins que vous receviez une licence séparée de Qolsys pour cette version ou mise à jour qui remplace ce Contrat.
5. Durée. La licence accordée en vertu du présent Contrat demeure en vigueur pour une période de 75 ans, sauf résiliation antérieure conformément au présent Contrat. Vous pouvez résilier la licence à tout moment en détruisant toutes les copies du Logiciel en votre possession ou sous votre contrôle. La licence accordée en vertu du présent Contrat sera automatiquement résiliée, avec ou sans préavis de Qolsys, si vous contrenez à l'une des modalités du présent Contrat. En cas de résiliation, vous devez, au choix de Qolsys, soit détruire rapidement, soit retourner à Qolsys toutes les copies du Logiciel en votre possession ou sous votre contrôle.
6. Garantie limitée LE LOGICIEL EST FOURNI SUR UNE BASE « TEL QUEL » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE. QOLSYS DÉCLINE TOUTES LES GARANTIES ET CONDITIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTES LES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-CONTREFAÇON, AINSI QUE TOUTES LES GARANTIES ET CONDITIONS DÉCOULANT DE LA NÉGOCIATION OU DE L'UTILISATION DU COMMERCE. AUCUN CONSEIL OU RENSEIGNEMENT, QU'IL SOIT ORAL OU ÉCRIT, OBTENU DE QOLSYS OU D'AILLEURS NE CRÉERA UNE GARANTIE OU UNE CONDITION QUI N'EST PAS EXPRESSÉMENT ÉNONCÉE DANS LE PRÉSENT CONTRAT. QOLSYS NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL RÉPONDRA À VOS ATTENTES OU EXIGENCES, QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL SERA EXEMPT D'ERREURS OU ININTERROMPU, OU QUE TOUTES LES ERREURS DU LOGICIEL SERONT CORRIGÉES.
7. Limite de responsabilité. LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE QOLSYS ENVERS VOUS POUR TOUTES LES CAUSES D'ACTION ET SELON TOUTES LES THÉORIES DE RESPONSABILITÉ SERA LIMITÉE À 100 \$. QOLSYS NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE ENVERS VOUS POUR TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, ACCESSOIRE, EXEMPLAIRE, PUNITIF OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS LA PERTE DE BIENS) OU POUR LE COÛT D'ACQUISITION DE PRODUITS DE REMPLACEMENT DÉCOULANT DE OU EN RELATION AVEC CET ACCORD OU L'EXÉCUTION OU L'EXÉCUTION DU LOGICIEL, QUE CETTE RESPONSABILITÉ DÉCOULE D'UNE RÉCLAMATION FONDÉE SUR LE CONTRAT, LA GARANTIE, LA RESPONSABILITÉ DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTRE, ET SI QOLSYS A ÉTÉ AVISÉ OU NON DE LA POSSIBILITÉ D'UNE TELLE PERTE. LES LIMITATIONS CI-DESSUS SURVIVRONT ET S'APPLIQUERONT MÊME SI TOUTE MESURE CORRECTIVE LIMITÉE PRÉCISÉE DANS LA PRÉSENTE ENTENTE EST JUGÉE AVOIR FAILLI À SON OBJECTIF ESSENTIEL. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages indirects ou consécutifs, dans un tel cas, cette disposition ne s'appliquera pas.
8. Utilisateurs finaux du gouvernement des États-Unis. Le Logiciel et la Documentation sont des « éléments commerciaux » tels que définis dans FAR 2.101, composé de « logiciels informatiques commerciaux » et de « documentation relative aux logiciels informatiques commerciaux », respectivement, tels que ces termes sont utilisés dans FAR 12.212 et DFARS 227.7202. Si le Logiciel et la Documentation sont acquis par ou pour le compte du Gouvernement des États-Unis, alors, tel que prévu dans FAR 12.212 et DFARS 227.7202-1 à 227.7202-4, selon le cas, les droits du Gouvernement des États-Unis sur le Logiciel et la Documentation ne seront que ceux spécifiés dans le présent Contrat.
9. Droit à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer entièrement à toutes les lois et réglementations américaines en matière d'exportation afin de vous assurer que ni le Logiciel, ni les données techniques qui s'y rapportent, ni aucun de ses produits directs ne sont exportés ou réexportés directement ou indirectement en violation de ces lois et réglementations, ni utilisés à des fins interdites par celles-ci.
10. Général. Le présent Contrat sera régi et interprété conformément aux lois de l'État de Californie, sans égard aux règles ou principes de conflit de lois ou d'application de celles-ci. La convention des Nations Unies en référence aux contrats sur la vente internationale de marchandises ne s'appliquera pas. Vous ne pouvez pas céder ou transférer la présente convention ou tout droit accordé aux termes des présentes, en vertu de la loi ou autrement, sans le consentement écrit préalable de Qolsys, et toute tentative de votre part en ce sens, sans ce consentement, sera nulle et non avenue. Qolsys a le droit de céder le présent contrat sans condition. Sauf si cela est expressément énoncé dans le présent accord, l'exercice par l'une ou l'autre des parties de l'un ou l'autre de ses recours en vertu du présent accord sera sans préjudice de ses autres recours en vertu du présent accord ou autrement. Le défaut par l'une ou l'autre des parties de faire respecter toute disposition du présent contrat ne constituera pas une renonciation à l'application future de cette disposition ou de toute autre disposition. Si l'une des dispositions du présent contrat est jugée inapplicable ou invalide, cette disposition sera appliquée dans toute la mesure du possible, et les autres dispositions demeureront pleinement en vigueur. Le présent Contrat constitue l'entente complète et exclusive entre les parties concernant son objet et remplace toutes les propositions, ententes ou communications entre les parties, orales ou écrites, concernant son objet, à moins que vous et Qolsys n'ayez conclu une entente distincte régissant l'utilisation du Logiciel. Toutes les conditions contenues dans votre bon de commande ou dans tout autre document de commande qui sont incompatibles avec les conditions du présent contrat ou qui s'ajoutent à celles-ci sont par les présentes rejetées par Qolsys et seront réputées nulles.